



Le canard du fleuve



BULLETIN PÉRIODIQUE D'INFORMATION

www.emeraudedesrives-phase1.ca

Vol. 8 - No. 2 - février 2020

Installations aquatiques

Pour faire suite à la rencontre du 13 janvier avec les représentants de la Santé Publique et de l'Environnement, des échantillonnages au niveau de la piscine, du spa et des douches ont été effectués. Des traces de la bactérie étaient présents sur la paroi de la piscine, les écumoirs, le spa et les pommeaux de douche. Par la suite, un deuxième échantillonnage a eu lieu; les résultats se sont avérés négatifs pour la piscine et les douches. Pour le spa, nous sommes en attente des résultats finaux.

Étant donné que nous avons plus de 50 unités dans notre immeuble, nos installations aquatiques sont considérées comme publiques. Ce qui veut dire que des tests d'eau doivent être effectués à plusieurs reprises à chaque journée, nous devons tenir un registre de ces lectures: s'il y a lieu, nous devons procéder à une fermeture temporaire immédiate si les lectures sont hors norme. Les tests d'eau doivent être effectués entre 7:00 et 22:00. Nous travaillons présentement à trouver une solution afin d'automatiser ce processus car actuellement, les concierges doivent se présenter à la piscine plusieurs fois par jour pour prendre les échantillons d'eau et les analyser afin de se conformer aux normes du ministère de l'environnement.

Comme vous l'avez probablement constaté, nous avons procédé à l'installations de plusieurs affiches du ministère de la santé concernant les règles à suivre lors de la baignade ainsi que **le besoin de prendre une**

douche avant la baignade. Il en va de votre bien-être ainsi que de celui des autres utilisateurs. Merci de votre collaboration!

Bibliothèque

Dernièrement, nous avons reçu une grande quantité de livre à notre bibliothèque et cela a causé un manque d'espace. Nous vous demandons de ne plus apporter de nouveaux livres pour le moment.

Déneigement-Rappel

Nous vous demandons de bien vouloir libérer les espaces de stationnement extérieurs pour 13:00hres afin que le déneigeur puisse faire le déblaiement complet du stationnement et ce, les journées suivant une chute de neige.

Merci de votre collaboration!

Cabinet de rangements dans les garages

Nous vous rappelons qu'il ne reste que quelques jours pour se conformer à la directive du service d'incendie de la ville de Repentigny.

Nous tenons à remercier tous ceux qui se sont conformés à cette demande et n'oubliez pas que nous ne sommes que les messagers dans ce dossier.